

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ

SESSION 2024

E2 : ÉTUDE DE SITUATIONS PROFESSIONNELLES

Durée de l'épreuve : **3 heures**

Coefficient : **4**

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 15 pages numérotées de 1/15 à 15/15.

Les annexes seront détachées et rendues avec la copie.

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé.

L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collègue » est autorisé.

Baccalauréat professionnel - Métiers de la sécurité session 2024	Code : AP 2406-MS SP 1 1
Épreuve E2 : Étude de situations professionnelles	Page 1 / 15

Documents et annexes

Vous avez à votre disposition le contexte professionnel et les documents utiles :

SITUATION 1

Documents

Document 1 : Plan du complexe culturel et sportif de LIEVIN.....page 08

Document 2 : Cahier des charges de sécurité pour l'évènement.....pages 09 à 11
« FAIS TON SPORT »

Document 3 : Liste du personnel de la société « EVENT'PROTECT »page 12

Annexes à rendre avec la copie

Annexe A : Répartition des agents de sécurité page 14

Annexe B : Main courante.....page 15

SITUATION 2

Documents

Document 4 : Article R411-28 du code de la routepage 12

Document 5 : Barème des amendes et des retraits de pointspage 13

CONTEXTE

Des festivités sont organisées par la ville de LIEVIN du 17 au 21 juin 2024, en lien avec les Jeux Olympiques « Paris 2024 » et le passage de la flamme qui traversera le stade Bollaert et le Louvre Lens, avant d'arriver à LIEVIN.



L'événement sportif « **Fais ton sport** » a lieu le jeudi 20 juin 2024, au complexe culturel et sportif Pierre de Coubertin à LIEVIN.

Les lycéens, collégiens et élèves des écoles primaires de la ville pourront ainsi découvrir les différentes disciplines des jeux olympiques encadrés par des bénévoles.

Cet évènement s'organise en deux temps :

- Premièrement au sein de la salle des Cercles sous forme de mini-olympiades ponctuées par la venue d'autorités locales et athlètes renommés ;
- Dans un second temps, en extérieur, sur le stade Marie-Josée PEREC, sous forme de découverte de sports olympiques.

Les autorisations nécessaires pour ce type de manifestation ont été accordées par les autorités administratives locales. Les services de la Police Nationale (PN) et de la Police Municipale (P.M) de LIEVIN ont la charge de la sécurisation du site et des abords.

Les élèves et étudiants, participant aux activités, sont encadrés par des enseignants et parents accompagnateurs. A leur arrivée vers 13 h 15, les élèves sont dirigés selon un ordre établi vers les différentes activités. A la clôture de la journée, ils se rendent sur la zone réservée au départ des cars. Un système de rotation est mis en place et échelonné de 15 h 30 à 16 h 00. Afin d'assurer la fluidité des départs, les vétérinaires de la PN viennent renforcer les ASVP (agents de surveillance de la voie publique).

Pour les exposants, l'accès au site est autorisé entre 07 h 30 et 08 h 30. Ils stationneront exclusivement sur le parking 3, côté livraison.

La salle des cercles est composée de sanitaires à l'entrée, d'une buvette, d'un lieu de restauration, du poste central de sécurité (PCS), de locaux techniques et de stockage de matériel de sport. Elle peut recevoir 40 stands.

SITUATION 1

Vous êtes Dominique PLACIDE, chef(fe) de poste, SSIAP 2 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes) au sein de l'entreprise « EVENT'PROTECT » qui a été retenue pour sécuriser la manifestation.

En ce jour d'inauguration de l'évènement sportif « Fais ton sport », qui se déroule au complexe sportif et culturel de la ville, vous avez en charge la planification de la sécurisation. L'équipe de sécurité devra être au complet à 07 h 00 au poste central de sécurité (PCS) pour y recevoir les consignes, les missions de la vacation et le matériel. La fin de service s'effectuera à 16 h 30.

TRAVAIL À FAIRE

1.1. Positionnez les agents qui interviennent lors de cette manifestation et listez leurs missions (annexe A à rendre avec la copie).

L'agent de sécurité, qui a pris sa vacation au parking P1, à 07 h 15, vous signale qu'un véhicule automobile y est encore stationné. Une tâche est visible au sol sous le moteur et une forte odeur d'essence émane de celle-ci.

TRAVAIL À FAIRE

1.2. Indiquez à l'agent de sécurité les actions à réaliser avant l'arrivée des véhicules des exposants.

À 9 h 00, les premières autorités locales se présentent à l'entrée de la salle des Cercles. À 9 h 30, un agent de sécurité, entend le signal sonore émis par le magnétomètre de son collègue. Il a retenti au niveau de la chaussure gauche d'un invité. Il s'avère, après discussion, que l'individu a dans sa chaussette un couteau à cran d'arrêt. Coopératif, il indique qu'il a toujours cet objet sur lui car il craint de se faire agresser dans les parkings. L'objet nous est remis spontanément.

TRAVAIL À FAIRE

1.3. Identifiez chronologiquement les actions à mener par les agents de sécurité dans cette situation.

Vers 13 h 20, les premiers écoliers se présentent dans la salle des Cercles.

À 14 h 00, le rondier vous signale, par radio, qu'un enfant est tombé au niveau des sanitaires de la salle des Cercles et qu'il ne peut plus marcher. Des traces de sang sont visibles sur ses vêtements. Un agent porte les premiers secours sur la personne de Cécile BAUDRY, écolière de 8 ans et scolarisée à l'école St Exupéry de LIEVIN.

A 14 h 20, accompagnée d'un adulte, elle est évacuée au centre hospitalier de LENS par les sapeurs-pompiers de LIEVIN.

TRAVAIL À FAIRE

- 1.4. Déterminez les actions à mener par l'agent avant l'arrivée des sapeurs-pompiers.**

A 16 h 45, les agents ont terminé leur service et quitté les lieux. Aucun nouvel incident n'a été signalé.

TRAVAIL À FAIRE

- 1.5. Rédigez la main courante relative à votre prestation (annexe B, à rendre avec la copie).**

SITUATION 2

Vous êtes Alix DAVION, brigadier-chef(e) de la Police municipale de LIEVIN. Le lendemain de l'inauguration de l'évènement sportif « Fais ton sport », vous recevez au poste de Police municipale, un appel téléphonique concernant un problème de circulation routière. Malgré le dispositif mis en place pour fluidifier les accès de l'évènement « Fais ton sport », un bouchon s'est formé au niveau du giratoire implanté sur la départementale 201 à l'entrée du complexe de LIEVIN. Un car est tombé en panne.

À 14 h 15, accompagné(e) de l'agent de Police municipale stagiaire, Sylvain DUPARC, âgé de 20 ans, vous vous transportez sur les lieux avec votre véhicule de service.
À 14 h 25, équipé de votre gilet haute visibilité (GHV), vous sécurisez les lieux et mettez en place une circulation en alternat dans l'attente du dépanneur.

TRAVAIL À FAIRE

2.1 Indiquez à Sylvain DUPARC l'objectif de votre action et la procédure à réaliser.

À 15 h 15, la circulation est rétablie. Alors que vous vous apprêtez à quitter les lieux, vous constatez qu'un automobiliste utilise son téléphone tout en conduisant. Vous décidez de le contrôler.

TRAVAIL À FAIRE

2.2 Rappelez au conducteur de manière précise ce qu'il encourt.

Alors que vous vous apprêtez à remettre l'automobiliste en circulation, à l'aide des gestes réglementaires, un automobiliste que vous avez contraint de s'arrêter, vous indique qu'il doit récupérer son enfant qui l'attend à la sortie du complexe culturel et sportif. Il est très pressé et énervé par votre intervention. Il vous déclare ne pas comprendre ce que vous faites à cet endroit et affirme que vous seriez plus utile ailleurs. Vous constatez que le conducteur n'est pas porteur de sa ceinture de sécurité.

Vous le contrôlez et relevez les informations suivantes :

Identité : Jean-François DUTILLEUL, né le 30 juin 1984 à LENS ;
Lieu de résidence : 25 rue Henri Barbusse à 62300 LENS ;
Véhicule : Ford Fiesta rouge immatriculée ZX-581-CR ;
Assurance : Validité du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

TRAVAIL À FAIRE

- 2.3 Énumérez l'ensemble des informations que vous saisissez sur le procès-verbal électronique (PVE).**

À 17 h 00, de retour au poste, alors que vous rédigez la main courante journalière, le stagiaire vous interpelle sur la manière dont vous avez géré le conflit avec le conducteur du véhicule ford fiesta rouge (énervement et reproches).

TRAVAIL À FAIRE

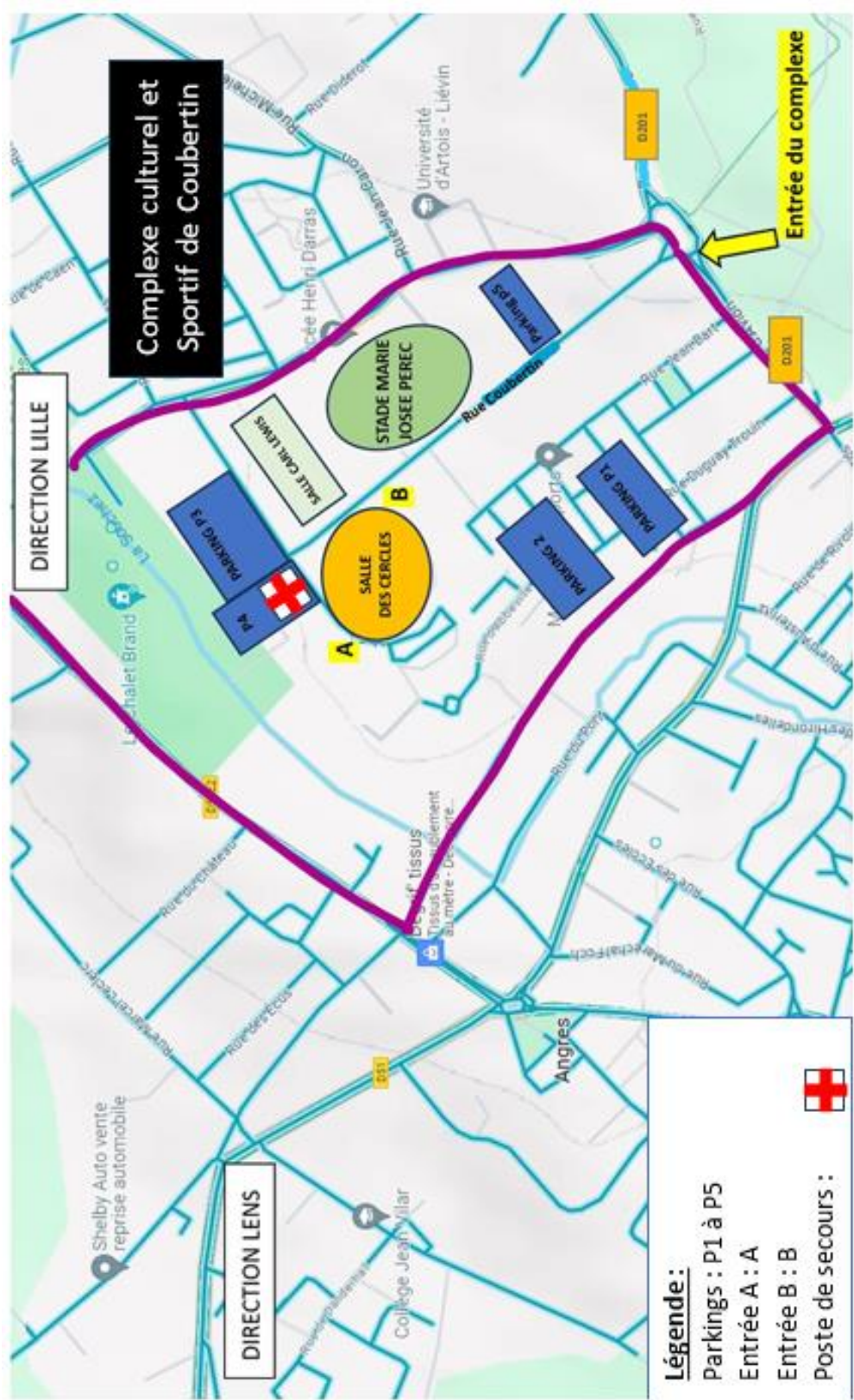
- 2.4 Expliquez à Sylvain DUPARC l'attitude que vous avez employée pour maîtriser le niveau de tension de la situation.**

L'attention détournée par votre réponse, Sylvain DUPARC appuie accidentellement sur la queue de détente du pistolet à impulsion électrique. Les ardillons lui perforent la main gauche. Blessé et dans un premier temps étourdi par la décharge électrique, il reprend rapidement ses esprits. Tout en portant les premiers soins, vous demandez à votre collègue qui n'a pas assisté à la scène, STRUB Didier, de prévenir les secours.

TRAVAIL À FAIRE

- 2.5 Indiquez à Didier STRUB les éléments à communiquer aux secours.**

Document 1 : Plan du complexe culturel et sportif de LIEVIN



Source : Les auteurs

Organisation générale de la manifestation du 17 au 21 juin 2024

Le site utilisé est le complexe sportif et culturel situé, rue de COURBERTIN à LIEVIN. Cet espace est composé de plusieurs infrastructures intérieures et extérieures.

Stade Marie-Josée PEREC

Les épreuves commencent à l'entrée du complexe, au niveau du stade d'athlétisme **Marie-Josée Pérec** qui est un ERP de type PA (terrain de foot, huit couloirs avec revêtement sécurisé et piste de saut en longueur) pour se poursuivre salle des sports Carl Lewis.

Sur ce premier lieu, les jeunes pourront découvrir différentes disciplines comme le « saut de haie », le « saut de la rivière », la « course en sac », le « tir à la corde » pour l'extérieur ; le « mur d'escalade », le « cécifoot », le « Hand Ball » pour les jeux intérieurs.

La matinée se termine par le relais de la flamme, par équipe, sur le Parking 4, spécialement aménagé à cet effet.

Le midi, un **pique-nique collectif** (12 h 00 à 13 h 00) est organisé par la mairie à l'entrée B de la salle des cercles. La distribution des repas est assurée par des agents de la Mairie et des bénévoles.

Salle des sports Carl Lewis

ERP de type X de 3^{ème} catégorie (bâtiment composé de vestiaires et sanitaires, d'une salle multisport et murs d'escalade, de stockage de matériel de sport, d'une chaufferie, de gradins, d'un bureau).

Salle des Cercles

ERP de type L de 2^{ème} catégorie.

Elle reçoit les mini-olympiades ponctuées par la venue d'autorités locales et athlètes renommés.

Elle reçoit également les associations sportives affiliées locales, pour présenter les différents sports olympiques et para olympiques d'été.

Accueil et départ des élèves en car

L'arrivée de tous les élèves se fait par car numéroté avec horaire échelonné entre 08 h 45 et 09 h 15 au niveau du parking 3. Les élèves sont accompagnés de leur professeur ainsi que de parents bénévoles.

En fin de journée, le départ des élèves se fait en car. Les cars sont numérotés et les départs échelonnés entre 15 h30 et 16 h 00, toujours au niveau du parking P3.

Chaque enfant, comme les professeurs et accompagnateurs, dispose d'un bracelet indéchirable autour du poignet.

En cas de départ anticipé d'un élève, autorisé par le service petite enfance ou en cas de force majeure (accident, etc), le Poste Central de sécurité (PCS) devra en être impérativement informé (nom et prénom de l'élève ainsi que le numéro du car). Ce dernier informera l'équipe de sécurité responsable des cars.

Missions de la société 'EVENT'PROTECT' et institutions publiques

La sécurisation de l'évènement est assurée par la société de sécurité privée « EVENT'PROTECT », située à CARVIN.

• Sécurité incendie

Le PCS est localisé dans **la salle des Cercles**, avec système de sécurité incendie (SSI), stockage d'extincteurs pour remplacement. Il est équipé d'un téléphone urbain et du matériel de premiers soins.

La salle dispose d'une cuisine avec buvette, d'un local technique et d'un espace Dojo¹. 35 extincteurs sont présents et 2 robinets d'incendie armés (RIA). Le défibrillateur automatisé externe (DAE) se situe à l'entrée de la salle. 1 agent rondier est mis à disposition.

• Sûreté

Le badge automobile d'accès aux différents parkings a été remis par la mairie de LIEVIN lors des inscriptions à l'évènement « Fais ton sport ». Des agents municipaux sont chargés de remettre, après l'entrée dans les parkings, les bracelets évènementiels pour assister à la manifestation.

Le contrôle des accès pour les visiteurs et les autorités administratives locales se fait au niveau des parkings P1 à P3 avec badge apposé au rétroviseur intérieur de chaque véhicule entrant. Les exposants ont accès au parking P3 côté entrée livraison.

Des places de parking sont à la disposition des Personnes en Situation de Handicap (PSH) sur présentation et apposition de la carte de Grand Invalide Civil (GIC) sur le tableau de bord du véhicule.

L'accès à la salle des cercles se fait par bracelet remis lors du passage aux parkings.

Le parking P4 est inaccessible aux véhicules, sauf accès aux véhicules de secours, car réservé aux mini olympiades.

Les véhicules des agents municipaux et des bénévoles seront stationnés au niveau du parking 5.

¹ Dojo : salle où l'on pratique les arts martiaux

Quatre agents de sécurité privée assurent l'accès aux parkings : un agent est positionné pour l'entrée des exposants afin d'assurer la vacuité de l'ascenseur pour les PSH. Il s'assure qu'aucun véhicule ne gêne les issues de secours et la voie pompiers. Un agent cynophile assure la surveillance des parkings. Deux agents sont placés au filtrage à l'entrée de la salle des Cercles.

La salle des sports Carl LEWIS dispose de vestiaires avec toilettes, d'une infirmerie et d'un DAE.

Un poste de secours assuré par la Croix-Rouge se trouve sur le parking P4.

Deux rondiers sont disposés en surveillance sur la zone et un agent de sécurité titulaire du SSIAP1 est mis à disposition.

Services engagés

- Police municipale (PM) – Mairie de Liévin
Nom et coordonnées du chef de centre :
Brigadier-chef principal Laurent PONTOUR
Tél : 06 39 98 58 54

- Police Nationale – CSP de Liévin
Nom et coordonnées du responsable :
OPJ de permanence Major Corinne LEBLANC
Tél : 03 53 01 55 50

- Mairie de Liévin- Adjoint à la sécurité publique
Nom et coordonnées du responsable : Georges LATOUR
Téléphone portable : 06 39 99 09 19

- Mairie de Liévin- Services techniques
Nom et coordonnées du responsable : Marcel LEBLOND
Tél : 03 53 01 65 63

- Mairie de Liévin- Service petite enfance et écoles primaires
Nom et coordonnées du responsable : Nathalie FRANCE
Tél : 03 53 01 01 40

- Fourrière municipale
Tél : 06 39 89 84 88

Un **arrêté municipal** qui en plus de traiter l'accès sur le site, prévoit la neutralisation des parkings P4 et P5 durant la manifestation. Enfin, l'arrêté précise que les accès parking se font par le rond-point de la rue de COUBERTIN.

Source : Les auteurs

Document 3 : Liste du personnel de la société « EVENT'PROTECT »

NOM - PRENOM	SSIAP 2	SSIAP 1	TFP APS*	CONDUCTEUR CANIN	HABILITATION PALPATION
Dominique PLACIDE	X				
Walter ABOUB			X		
Dorine LANE			X		
Nabila DICO			X		
Jean POULEZ			X		
Jordan DUPONT			X		
Pierre MORAU			X		
William VANDE-BILLE		X	X		
Gabrielle NORMAND			X		
Kylian LENOIR			X		
Estelle MATHIEU		X			
Claude KICO	X				
François RULOIS			X	X	
Michel PRUDE		X	X		
Ahmed HORLAF		X			X
Fiona CILAR			X		X
Axel RACHE		X			X
Hakim DERGHA (1)		X	X		
Méle DURANT (2)		X	X		

* TFP Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité

(1) en repos jusqu'au 30 juin 2024

(2) en congé maternité jusqu'au 30 septembre 2024

Source : Les auteurs

Document 4 : Article R 411-28 du code de la route

Les indications données par les agents réglant la circulation prévalent sur toutes signalisations, feux de signalisation ou règles de circulation.

Le fait, pour tout conducteur, de ne pas respecter ces indications est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.

Source : www.legifrance.gouv.fr

Document 5 : Barème des amendes et des retraits de points

Infraction	Amende	Classe	Suspension de permis	Retrait Points	Divers
Circuler sur l'autoroute à pied	11 €	1 ^{ère} classe		0	
Défaut de prudence et manque de respect envers des usagers vulnérables.	35 €	2 ^{ème} classe		0	
Klaxon en agglomération sans danger immédiat	35 €	2 ^{ème} classe		0	
Passagers (-18 ans) non attachés	135 €	4 ^{ème} classe		0	
Transport d'un enfant (-10 ans) à l'avant	135 €	4 ^{ème} classe		0	
Non-port de ceinture de sécurité	135 €	4 ^{ème} classe		3 *	Amende pour chaque occupant
Téléphone	135 €	4 ^{ème} classe		3	
Usage d'un écran en conduisant différent d'une aide à la conduite ou à la navigation	1500 €	5 ^{ème} classe		3	Confiscation du matériel
Détecteur de radar	1500 €	5 ^{ème} classe		6	Confiscation du matériel
Utilisation d'un éthylotest antidémarrage pour un tiers	135 €	4 ^{ème} classe		0	
Usage d'un kit mains libres	135 €	4 ^{ème} classe		3	
Refus d'obtempérer	Maxi 7 500 €	Délit	3 ans	6	1 an de prison

* Le retrait de points concerne uniquement le conducteur lorsqu'il n'est pas lui-même attaché. Aucun retrait de points ne sera appliqué en cas de non port de la ceinture de sécurité d'un passager majeur ou mineur.

Source : www.stych.fr

Annexe A : Répartition des agents de sécurité (à rendre avec la copie)

POSTE	SEXE	AGENT	JUSTIFICATION	MISSION
Poste central de sécurité				
Parking P1				
Parking P2				
P3 exposants				
Parking P3				
Entrée exposants PSH				
Ronde Parking				
Entrée de la salle des Cercles				
Rondier « salle des Cercles »				
Parking P4				
Rondier stade d'athlétisme				
Rondier salle Carles LEWIS				
Responsable car				

Annexe B : Main courante (à rendre avec la copie)

Nom du chef de poste	Heure de prise de poste	Lieu
Heures	Événement du	
Signature du chef de poste :		